Synergies Roumanie n° 15 - 2020 p. 7-10

GERFLINT
ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

Les silences et les dissonances de la mémoire européenne aujourd'hui. Introduction

Robert Belot
Université Jean-Monnet, Saint-Etienne, France

Adrian-Gabriel Corpădean
Université Babeş-Bolyai, Roumanie

À l'origine de ce volume, il y a le constat d'une grave carence historiographique sur l'Europe et son histoire, et par conséquent un « déficit d'historisation et donc de nomination » (Denis Crouzet) qui a entretenu l'oubli de ce que le grand historien Alphonse Dupront appelait la « matrice d'unité » européenne. D'où un déficit de connaissance de soi, de conscience de soi, et finalement, peut-être, d'estime et de maîtrise de soi.

Or, c'est par l'histoire que l'on peut tenter d'arriver à une meilleure compréhension de ce qu'est l'Europe : non pas un produit de la Providence ou du déterminisme biologique, géographique ou ethnique, mais « un fait historique » (Lucien Febvre) ou une « grammaire culturelle » (Fernand Braudel).

Et si les déviances mémorielles actuelles, fleurissant sur le terreau vénéneux des peurs instrumentalisées, pouvaient être analysées comme un effet pervers de cette difficulté à comprendre et à connaître l'histoire de l'Europe, à appréhender l'Europe comme une création historique, prise entre ses « génies radieux » et ses « démons », comme l'écrivait l'écrivain allemand Jacob Wassermann en 1930, « toute lumière trouvant son équivalent dans d'égales ténèbres » ?

Se joue actuellement, à l'échelle de l'Europe, le rapport complexe et souvent antagonique qu'entretiennent la mémoire et l'histoire. Ces contributions voudraient être une première étape sur le chemin d'une recherche des cadres du patrimoine historique européen.

Il est coutume de dire qu'à l'Europe du pire, celle du fascisme, du nazisme, des dictatures et du communisme, a succédé l'Europe du meilleur, de la paix, de la démocratie, de la fraternité.

L'Europe « des Six » a permis la réintégration des deux pays « vaincus », l'Allemagne et de l'Italie, dans le concert européen. La Communauté Economique Européenne a favorisé le mouvement d'extension de la démocratie en Europe

BDD-A31725 © 2020 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:53 UTC)

(Espagne, Portugal). L'Union Européenne, quant à elle, a joué un rôle fondamental, après l'effondrement du bloc soviétique, dans le processus de réinscription des destins des peuples de l'Est dans le paysage culturel européen. Après la bipolarisation du monde liée à la Guerre froide, l'Europe est redevenue européenne et l'Union Européenne a accédé au rang d'acteur géopolitique à part entière.

Est-ce à dire que l'histoire a fait son œuvre et que l'Europe s'est réconciliée avec son passé et avec elle-même ? Autrement dit, les *mémoires européennes* ont-elles réussi à s'unir sur ce qui, dans le passé, négativement ou positivement, devait constituer un *Patrimoine inaliénable et incontestable* et servir de ligne d'horizon éthique et politique ? L'Europe d'aujourd'hui est-elle définitivement préservée contre le retour des « ténèbres » ? Tel est le point de départ de notre réflexion.

L'identité de l'Europe est liée à son patrimoine historique car l'Europe est d'abord le produit de l'histoire. C'est pourquoi le rapport à l'histoire et à ce qu'il met en jeu métapolitiquement est essentiel pour comprendre l'évolution du sentiment européen aujourd'hui, dans un contexte politique tendu et inattendu où progresse une tendance à remettre en cause le consensus « idéologique » qui a permis à l'Europe d'être ce qu'elle est.

Les fantômes de l'histoire du pire planent encore sur les mémoires européennes. Des pans entiers de cette histoire résistent au travail de l'historien et au « devoir de mémoire ». La mémoire « noire » de l'Europe n'a pas toujours réussi à *faire patrimoine*, c'est-à-dire à devenir une référence partagée, vigilante et édifiante, participant à la construction de cette Europe des valeurs tant proclamée.

Dès l'origine, c'est le Conseil de l'Europe, la plus ancienne des organisations européennes à but politique créées à la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui se positionne sur ce terrain, avec la création, en 1959, de la Cour européenne des droits de l'Homme, son « institution phare ». Si l'Union Européenne se définit très peu elle-même, l'élément cardinal qu'elle met en avant comme condition d'adhésion et comme paradigme axiologique est la référence aux « valeurs » (visées à l'article 2 du TUE) que tout membre doit respecter et promouvoir (dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, État de droit, respect des droits de l'homme), valeurs actées dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000).

En 2007, un pas décisif a été franchi pour tenter de définir ce qui constitue « l'identité européenne ». Le Conseil européen de Lisbonne a tenté une définition, tout en affirmant qu'une définition univoque et invariante était impossible. Cette définition fait état de la dimension *historique* du fait européen : « Le terme *européen* associe des éléments géographiques, historiques, et culturels qui, tous, contribuent à l'identité européenne. Un tel partage d'idées, de valeurs et de liens historiques ne peut être condensé en une formule définitive. »

BDD-A31725 © 2020 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:53 UTC)

Ainsi donc, il y aurait une relation nécessaire entre le *vécu historique* de l'Europe et un *devoir-être éthique* (au sens tant aristotélicien que kantien) qui seraient le noyau dur de l'ontologie européenne. De fait, l'histoire de l'Europe, dans ce qu'elle a eu de remarquable et de détestable, constituerait ce patrimoine immatériel qui est la condition même de son avènement comme entité politique.

L'Europe d'après-guerre s'est en effet construite sur le rejet et le dépassement d'une histoire traumatique qui avait conduit au reniement de ses valeurs humanistes et à son affaiblissement moral et politique.

La mémoire de cette histoire douloureuse devait prémunir contre les risques du retour aux nationalismes et à la xénophobie ; elle devait être le liant grâce auquel le sentiment européen allait se développer pour forger une citoyenneté européenne.

Or, l'actualité nous donne à penser que l'Europe de la mémoire, insensiblement, à travers des politiques, des symboles et des déclarations, tend à se diviser. Une crispation identitariste et révisionniste fracture le paysage mémoriel européen. Un tropisme europhobe porte en lui la remise en cause de ce patrimoine historique et axiologique que l'on croyait hors d'atteinte.

À l'Ouest, des dénis, des refoulements, des accommodements (Portugal, Espagne, Italie, Allemagne, France) ne permettent pas de libérer l'Europe de sa noire mémoire, qu'il s'agisse de la période du fascisme et de la guerre ou de celle des dictatures post-guerre. Les projets de musées ou de lieux de mémoire sur ces pages sombres provoquent moins la réconciliation que le *dissensus* et la concurrence des victimes.

À l'Est, des figures de compromission sont mémorialisées, des historiens sont éloignés des projets de musée, des États entendent interdire une libre expression sur le passé, la distinction honorifique de « Justes parmi les nations » est instrumentalisée à des fins d'exonération morale, des politiques soutenant le révisionnisme historique sont à l'œuvre ouvertement, le passé communiste se vit souvent sur le mode de l'évitement, la mémoire de la guerre en ex-Yougoslavie n'a pas encore trouvé le chemin de la patrimonialisation et de la réconciliation.

Les textes qui vont suivre constituent les actes d'un colloque international qui a eu lieu à l'université Jean Monnet (Saint-Etienne/Lyon, France) les 19-20 décembre 2018, à quelques mois des élections européennes (mai 2019). C'est pourquoi les étudiants du master *Histoire, Civilisation & Patrimoine* (labellisé IDEX/Lyon) de l'université Jean Monnet ont été impliqués dans son organisation, ont participé aux séances et sont intervenus pour nous livrer leurs perceptions et leurs analyses.

BDD-A31725 © 2020 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:53 UTC)

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la Chaire Européenne Jean Monnet (Patrimoine Culturel & Politiques européennes du Patrimoine) portée par le professeur Robert Belot. Elle a reçu également le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (projet COOPERA Patrimoine & Conflits) et le parrainage du Secrétaire général du Conseil de l'Europe. Elle a été *conçue et organisée par le Département des Études sur les Patrimoines et les Paysages culturels de l'Université Jean Monnet/Université de Lyon.*

© Revue du Gerflint (France) - Éléments sous droits d'auteur -
Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

BDD-A31725 © 2020 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:53 UTC)